



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

délocalisation d'entreprises

Question au Gouvernement n° 2525

Texte de la question

DÉLOCALISATION D'ENTREPRISES

M. le président. La parole est à Mme Elsa Faucillon.

Mme Elsa Faucillon. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, partout, dans ses rapports d'activités, le groupe Safran vante la montée en cadence industrielle inédite des moteurs d'aviation LEAP – *Leading Edge Aviation Propulsion*. Sur le site de la SNECMA de Gennevilliers, dans ma circonscription, les salariés ont pourtant reçu un coup de massue, il y a quelques semaines, en apprenant la délocalisation de la production des bords d'attaque de ces moteurs vers le Mexique, où les salaires sont trois à quatre fois inférieurs.

Cela signifie la suppression de 120 postes, c'est-à-dire de 67 % des effectifs de l'unité, le départ de machines, mais aussi la perte d'un savoir-faire industriel acquis depuis cinquante ans. Safran a pourtant investi 42 millions dans ce site. Un tel dépouillement aujourd'hui va amplifier la problématique du coût de ce site, dont l'avenir à moyen terme est donc menacé.

Des suppressions de postes sont également en cours sur les sites de Corbeil et de Villaroche, au titre de ce qu'on présente comme un « plan de gain de productivité ». Le salaire du directeur général de Safran – 1,5 million par an – relève certainement du même plan...

Ces décisions ont un seul objectif : satisfaire les intérêts boursiers, alors que les conditions de travail et de vie des salariés se dégradent. Les récents programmes devraient pourtant conduire non à des suppressions d'emplois, mais à de nouvelles embauches pérennes.

D'ailleurs, au lendemain de l'annonce de la délocalisation, le titre s'affichait à la hausse, après avoir déjà atteint un nouveau plus haut historique. Safran affiche des bénéfices. Son chiffre d'affaires au premier semestre est en hausse, et les carnets de commandes sont pleins pour les dix ans à venir.

L'État est le premier actionnaire de cette entreprise qui a bénéficié de 13 millions de CICE – crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi – en 2017. Que comptez-vous faire pour empêcher ce saccage industriel dans le territoire Boucle de Seine que vous avez vous-même labellisé « territoire d'industrie » ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances. Vous parlez du site de production de Safran Gennevilliers Aircraft Engines, qu'il n'est évidemment pas question de délocaliser hors de France. Je ne sais pas d'où vous tenez cette information, qu'a démentie M. Petitcolin. En ces

matières, il faut faire preuve de rigueur. Ce dont on parle, c'est effectivement d'une montée en cadence de 3 000 à 10 000 pièces, qui suppose une réorganisation de la production.

M. Stéphane Peu. Dans ce cas, pourquoi supprimer des postes ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Cinquante personnes seront repositionnées sur cette production de pièces à valeur ajoutée, car, pour passer de 3 000 à 10 000 pièces, il faut multiplier la production par trois.

M. Jean-Paul Lecoq. Et le reste se fera au Mexique ? C'est bien ce qu'on appelle une délocalisation.

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Pour ces pièces, on parle d'usinage à la main. Ne nous trompons donc pas de combat. L'entreprise Safran est effectivement positionnée sur la valeur ajoutée. Elle réorganise sa production. Elle augmente ses cadences. C'est un grand succès industriel français et je crois que nous devons en être fiers sur ces bancs. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Stéphane Peu. Pourquoi supprimerait-on des postes, alors ? Vous mentez !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. 16 000 commandes ont été enregistrées depuis 2016. C'est donc une très grande réussite industrielle. Je rappelle que Safran va ouvrir une usine près de Lyon dans les prochains mois. Voilà une politique industrielle qui réussit. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Jean-Paul Lecoq. Vous mentez par omission à la représentation nationale ! C'est une honte !

Données clés

Auteur : [Mme Elsa Faucillon](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2525

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 décembre 2019](#)